



« Nos employés sont au cœur de notre entreprise. En tant que l'un des plus grands employeurs du monde, dont les activités touchent la vie de millions de personnes chaque jour, nous nous efforçons de protéger la dignité, le bien-être et les droits de la personne de toutes les personnes qui travaillent dans nos entreprises, nos chaînes d'approvisionnement et les communautés que nous servons.

Nous nous engageons à jouer notre rôle dans l'éradication de l'esclavage moderne sous toutes ses formes et reconnaissons que notre taille et notre portée mondiale nous donnent la capacité d'influencer les autres, afin d'apporter un changement réel et positif»

DOMINIC BLAKEMORE, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE COMPASS PLC, A DÉCLARÉ

PRINCIPES ET PROGRÈS

- Nous adhérons à plusieurs normes reconnues à l'échelle internationale
 - Déclaration universelle des droits de la personne des Nations Unies
 - Fondements du code de l'ETI (Ethical Trading Initiative)
 - Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les Principes fondamentaux et droits au travail
 - Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne
 - Les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies
- Notre **Charte professionnelle (CCP)** établit les normes éthiques auxquelles nos employés, clients, investisseurs, fournisseurs et communautés locales peuvent s'attendre lorsqu'ils font des affaires avec les entreprises du Groupe.
- Notre **Programme de conformité** soutient notre CCP. Cette année, environ 13 000 employés sur une base de risque par rôle (2021: 14 500), y compris les membres du Comité exécutif, ont dû remplir la déclaration annuelle et l'engagement prospectif affirmant leur conformité et leur engagement envers notre CCP et notre Code d'éthique.
- Notre nouveau **Pacte mondial des fournisseurs** a été lancé en août 2022 et s'applique à tous les partenaires de la chaîne d'approvisionnement du Groupe. Il fait partie intégrante de notre approche visant à maintenir un cadre efficace de gestion des risques liés aux tiers, en précisant les exigences minimales que nous attendons de nos fournisseurs.
- Notre **Code de conduite** (mise à jour en septembre 2022) énonce notre engagement envers les quatre conventions fondamentales de l'OIT et renforce nos engagements mondiaux en faveur du respect des droits de la personne de tous les groupes vulnérables.
- Notre **Code de conduite d'approvisionnement** s'applique à toutes les activités d'approvisionnement du Groupe et aux fournisseurs, et explique comment Compass encourage la conformité aux fondements du Code de l'ITE.
- Notre programme de signalement indépendant et confidentiel «**Speak Up**» est disponible dans les 40 pays où nous opérons, dans les langues locales applicables, en tout temps.
- Renouvellement de notre partenariat avec la **Slavery Free Alliance** afin d'améliorer nos processus de diligence raisonnable, de traiter les risques saillants en matière de droits de la personne et d'offrir des conseils concernant l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.
- Déploiement de **Sedex (Supplier Ethical Data Exchange)** dans un plus grand nombre de pays, dont le Brésil, le Portugal et l'Espagne, afin d'étendre nos processus de diligence raisonnable (actuellement utilisés par le Royaume-Uni et l'Australie).
- Collaboration avec la **Earthworm Foundation** pour cartographier les risques sociaux et environnementaux dans les chaînes d'approvisionnement en tomates fraîches et en thon en conserve de nos entreprises britanniques et américaines.
- Intégrer la formation aux droits de la personne et à l'esclavage moderne dans notre programme d'éthique et d'intégrité du groupe, en formant environ 12 000 de nos dirigeants sur la base des risques liés à leur rôle, afin de mieux détecter, traiter et prévenir l'esclavage moderne.
- Création d'un nouveau comité de gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement, dont les attributions comprennent la surveillance stratégique des droits de la personne et la gestion des risques.
- L'élargissement de notre groupe de travail interfonctionnel sur les droits de la personne pour inclure des représentants de toutes nos régions dans plus de 20 pays.
- La nomination d'un nouveau directeur de groupe pour l'emploi, l'équité et l'impact social, chargé d'améliorer la conception et la mise en œuvre de nos programmes relatifs aux droits de la personne à l'échelle mondiale.
- Mise à jour de notre politique en matière de droits de la personne, notamment en renforçant davantage nos engagements mondiaux en faveur du respect des droits de la personne de tous les groupes vulnérables et en soulignant notre tolérance zéro par rapport au travail forcé et au travail des enfants.

